



Info-Parents - Décembre 2025

Chers parents,

Nous sommes déjà à quelques jours du temps des fêtes.

L'équipe-école se joint à moi pour vous souhaiter une nouvelle année remplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proches.

Joyeux temps des fêtes et une belle année 2026 !

*Isabelle Martel
Directrice*

Aide aux devoirs – horaire de décembre

Vous trouverez ci-joint le [lien](#) menant à l'horaire de l'aide aux devoirs. Aucune inscription requise. L'élève doit se présenter au L-152.

Prochaine rencontre du conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 8 décembre 2025, à 19 h. Sachez que les membres du conseil sont toujours disponibles si vous désirez des renseignements ou si vous aimeriez aborder un sujet en particulier lors des séances. Pour communiquer avec un membre du conseil, merci d'écrire à eso@cssmi.qc.ca. Votre communication sera transmise aux personnes appropriées.

Campagne de vaccination contre la méningite

Du 2 au 4 décembre prochain, les élèves de 3^e secondaire et les élèves de 14 ans (au 30 septembre 2025) en adaptation scolaire, pourront se faire vacciner contre la méningite, sous présentation du carnet de vaccination.

Règle du mois : Le civisme

Ce mois-ci, nous mettons l'accent sur le civisme, c'est-à-dire le respect des autres et de notre milieu de vie à l'école. À ÉSO, agir avec civisme, c'est :

- Faire preuve de **rigueur** : respecter les règles et les consignes, être ponctuel et responsable de ses affaires et de ses actions.



- **Collaborer** avec les autres : contribuer à un climat positif et inclusif.
- Montrer de la **bienveillance** : penser aux autres, respecter leur espace et leur intimité, utiliser un langage respectueux et adopter une attitude positive.

En pratique, le civisme se manifeste partout à l'école :

- Respecter les consignes dans tous les espaces (classe, cafétéria, gymnase, corridors, vestiaires, terrain).
- Prendre soin du matériel et de l'environnement.
- Conserver une attitude respectueuse dans ses paroles et ses gestes, quelles que soient les circonstances.

Objectif du mois : Que chaque élève devienne un acteur de son école en contribuant à un milieu respectueux, accueillant et sécuritaire pour tous.

La Canne d'argent 2025

Sous peu, le temps des fêtes réunira toutes les familles, des plus aisées aux moins bien nanties. Afin d'offrir un meilleur Noël et un plus beau temps des fêtes, l'École secondaire d'Oka a mis sur pied le comité de *La Canne d'argent*. Ce comité collecte les dons en argent et les denrées non périssables, jusqu'au **12 décembre**. Ces dons seront envoyés à *La Petite Maison* de Pointe-Calumet afin d'être redistribués aux familles des élèves de Pointe-Calumet dans le besoin.

Nous aimerions solliciter votre générosité, si le cœur vous en dit et que le porte-monnaie le permet. Sachez que tous les dons, petits ou gros, font la différence.

Si vous désirez faire un don, mais que vous êtes moins à l'aise de donner directement de l'argent comptant, nous acceptons les chèques. Veuillez faire le chèque au nom de l'École secondaire d'Oka et le remettre à votre enfant. Un reçu d'impôt peut être émis pour les dons de 20 \$ ou plus, en fournissant votre adresse complète incluant l'adresse courriel. Pour les denrées non périssables, votre enfant peut les apporter dans les boîtes prévues à cet effet, dans leur local d'Univers social.

Le comité de *La Canne d'argent* vous remercie de votre générosité.



Parcours *DiplomAction*

Nous vous invitons à cliquer sur ce [lien](#) pour obtenir plus d'informations sur le parcours *DiplomAction*, qui s'adresse aux élèves qui sont actuellement en secondaire 2 ou 3 et qui a 15 ans ou plus (voir préalables spécifiques en cliquant sur le lien).



Chronique CSSMI pour décembre 2025



❄️ Tempêtes et fermeture - 🧑‍🎓 Où s'informer ?

Avec l'arrivée de cette nouvelle saison pourrait venir des conditions météo pouvant perturber nos activités scolaires. En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire.

Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'[alerte par texto](#)
4. [Facebook du CSSMI](#)

Bon mois de décembre !